

Rétractation du préavis de location

Par elo, le 07/02/2012 à 18:55

Bonjour,

Je suis actuellement location d' un appartement. je compte déménager dans les prochain mois mais je n ai pas encore trouvé une autre location.

Ma question est : Est ce que si au bout des 3 mois de préavis, je n ai toujours pas trouvé de logement, est il possible de me rétracter et de rester dans mon appartement ?? merci d avance pour vos réponses.

Par Marion2, le 07/02/2012 à 19:03

Bonsoir,

Si le propriétaire n'a pas trouvé un autre locataire, peut-être acceptera t'il que vous restiez dans le logement.

Cdt

Par cocotte1003, le 07/02/2012 à 19:09

Bonjour, pensez à bien trouver un accord ECRIT avec votre bailleur mais il y a de fortes chances qu'il trouve un locataire pour prendre apres vous et là il ne vous restera que la solution de libérer l'appartement à la date indiquée, cordialement

Par **elo**, le **07/02/2012** à **20:40**

merci pour vos réponses cordialement